



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

**Secrétariat d'Etat aux migrations SEM**  
Domaine de direction Immigration et intégration  
*en coordination avec la Direction consulaire du  
Département fédéral des affaires étrangères DFAE*



# Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas  
par les représentations suisses à  
l'étranger

Troisième trimestre 2019

3003 Berne-Wabern, 28 novembre 2019

## Table des matières

<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>L'essentiel en bref</b>	<b>3</b>
<b>Brève analyse des évolutions actuelles</b>	<b>3</b>
<b>0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger</b>	<b>3</b>
0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)	3
0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)	4
0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)	5
0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)	5
0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)	6
0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)	6
<b>Statistiques Monitoring des visas</b>	<b>7</b>
<b>1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés</b>	<b>7</b>
1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2019, par types de visa	7
1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2017 au 2019	7
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux troisièmes trimestres 2019 et 2018	8
1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2017 à 2019	8
1.5 Demandes de visa aux troisièmes trimestres 2019 et 2018 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs	9
1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2017 à 2019	10
<b>2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne</b>	<b>11</b>
2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2018 et 2019	11
2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux troisièmes trimestres 2019 et 2018	11
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux troisièmes trimestres 2019 et 2018	12
<b>3 Buts du séjour</b>	<b>13</b>
3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2019 et 2018	13
3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2019	13
3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par but de séjour	14
<b>4 Visas humanitaires</b>	<b>15</b>
4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2018 et 2019	15
4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, par catégorie	16
4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par les cinq principales représentations	16
4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par les cinq principales nationalités	16
<b>Impressum</b>	<b>17</b>

## L'essentiel en bref

Période	Demandes Total	Demandes Évolution	Demandes Schengen Total	Demandes Schengen Évolution	Demandes Schengen refusées	Demandes Schengen Taux de refus
3/2017	162 150		141 175		11 013	7,8 %
3/2018	176 269	+14 119 (+8,7 %)	154 810	+13 635 (+9,7 %)	12 243	7,9 %
3/2019	193 231	+16 962 (+9,6 %)	167 552	+12 742 (+8,2 %)	14 252	8,5 %

### Aperçu de l'évolution

- Pour la troisième fois consécutive, le nombre de demandes de visa est en augmentation de plus de 9 %.
- Un nombre de demandes de visa nettement plus élevé que l'année précédente a été présenté par des ressortissants de la Chine, du Kosovo, de l'Arabie saoudite et de l'Inde.
- Il a été délivré plus de 100 000 visas Schengen ayant pour but de séjour le *tourisme*.
- Près de 20 % de demandes de visa national supplémentaires ont été déposées par rapport au même trimestre de l'année précédente.

## Brève analyse des évolutions actuelles

### 0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

#### 0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Une augmentation du nombre de demandes est observée tant pour les visas Schengen (+12 742 demandes, +8,2 %) que pour les visas nationaux. La progression est très nette pour les visas nationaux (+4220 demandes, +19,7 % par rapport à l'année précédente) ; il s'agit de la plus forte hausse depuis la mise en place du monitoring des visas en 2015.
- Pour les visas Schengen, cette évolution est due principalement à la forte augmentation du nombre de demandes pour la Chine (+5970 demandes, +18,4 %), le Kosovo (+2552 demandes, +37,1 %) et l'Arabie saoudite (+2058 demandes, +29,6 %).
- Seules la Thaïlande (-1074 demandes, -9,7 %) et l'Iran (-443 demandes, -10,2 %) affichent une baisse du nombre de visas parmi les *dix pays pour lesquels le plus grand nombre de demandes de visas est enregistré*.
- Une demande de visa Schengen sur deux présentée par l'intermédiaire d'un prestataire de services externe a été déposée par un ressortissant indien ou chinois (71 857 demandes, soit 50,4 % du total des demandes déposées).
- Pour la majorité des pays, le nombre de demandes de visa national est plus élevé que l'année dernière. Les augmentations les plus importantes concernent les ressortissants du Kosovo (+1155 demandes, +53,9 %) et de la Chine (+431 demandes, +22,4 %). Cependant, des hausses significatives ont également été enregistrées pour la Serbie (+276 demandes, +40,6 %), la Macédoine du Nord (+247 demandes, +45,9 %) et la Turquie (+211 demandes, +18,6 %).

- Surtout les demandes de visas nationaux pour *raisons familiales*, par exemple dans le cadre d'un regroupement familial ou d'un mariage, ont été nettement plus nombreuses que l'année précédente (+3515 visas, +31,1 %).
- Le nombre de demandes de visa refusées a augmenté de 16,4 % par rapport à l'année précédente (+2009 refus). Le nombre de refus augmente donc à un rythme beaucoup plus rapide que celui des demandes. En conséquence, le taux de rejet a augmenté de 0,6 point de pourcentage, pour s'établir à 8,5 % (troisième trimestre 2018 : 7,9 %).
- La plus forte hausse des refus a été enregistrée parmi les pays au nombre de demandes élevé ou en forte hausse : Kosovo (+798 refus, +58,8 %), Inde (+660 refus, +25,9 %) et Chine (+268 refus, +72,4 %).

## 0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3- 1.6)

- Les ressortissants **indiens** ont présenté un peu plus de demandes de visa qu'au même trimestre de l'année dernière (+1105 demandes, +2,4 %). Cette augmentation est la plus faible de ces trois dernières années. Le ralentissement de la croissance économique ainsi que les difficultés financières du grand voyageur Cox & Kings peuvent être à l'origine de cette évolution.

Au troisième trimestre 2019, les ressortissants indiens comptent encore pour plus d'un quart (27,4 %) de l'ensemble des demandes de visa Schengen déposées auprès d'une représentation suisse. Tant le nombre de demandes de visa Schengen à des fins touristiques (+1017 demandes, +2,7 %) que celui pour *voyage d'affaires* (+514 demandes, +12,5 %) ont crû. En revanche, les nuitées de ressortissants indiens ont diminué de 1,8 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (source : Office fédéral de la statistique [OFS]). En août, en particulier, ce recul a été 12 %. Il pourrait s'expliquer par la baisse du nombre de demandes en juillet 2019, de 8,3 % inférieur à celui du même mois de l'année précédente.

Contrairement aux chiffres concernant les demandes de visa, le nombre de refus a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente (+660 refus, +25,9 %). Son taux s'élève désormais à 7 % (troisième trimestre 2018 : 5,7 %).

- Le nombre de demandes de visa de **ressortissants chinois** a de nouveau affiché la plus forte hausse (+6041 demandes, +18,7 %). Ces personnes ont présenté un bien plus grand nombre de demandes de visas à des fins touristiques (+5225 demandes, +21,1 %, soit 30 003 demandes au total). Ce chiffre élevé est probablement dû au fait que le tourisme individuel est en constant développement en Chine et qu'il y est devenu de plus en plus facile, pour des groupes de voyageurs de 10 à 20 personnes, de déposer leur demande de visa eux-mêmes, c'est-à-dire sans l'aide d'un voyageur. Il est néanmoins intéressant de relever que, selon les chiffres de l'OFS, les nuitées de ressortissants chinois ont diminué par rapport à l'année précédente (-2,5 %).

2358 demandes de visa, soit 5,8 % de l'ensemble de ces demandes, concernent des visas nationaux donnant droit à un séjour de plus de 90 jours en Suisse. Près de 60 % d'entre elles (soit 1405 demandes) ont été présentées en vue d'accomplir une *formation théorique* (comme des études).

Chacune de nos trois représentations en Chine fait état d'une augmentation importante du nombre de faux documents présentés. En conséquence, le nombre de visas refusés a pris l'ascenseur (+268 refus, +72,4 %). Le taux de refus, de 1,7 %, reste néanmoins peu élevé (troisième trimestre 2018 : 1,1 %).

- Les ressortissants **kosovars** ont présenté plus de 40 % de demandes de visa de plus qu'au troisième trimestre de 2018 (+3707 demandes, +41,1 %). Tant le nombre de demandes de visa Schengen (+2552 demandes, +37,1 %) que le nombre de demandes de visa national (+1155 demandes, +53,9 %) ont augmenté. Ce résultat s'explique principalement par le fait que la coopération mise en place en début d'année avec un prestataire externe a permis d'offrir plus de rendez-vous pour déposer sa demande de visa. Dans le cas des visas Schengen, un nombre accru de visas ont été demandés principalement pour *rendre visite à de la famille ou à des amis* (+36,1 % en 2019). Les visas de ce type comptent pour 80,4 % de toutes les demandes de visas Schengen (troisième trimestre 2018 : 81 %). Un peu plus d'une demande sur quatre (25,9 %) concerne un visa national. Sur le total d'environ 3300 demandes de visa national présentées, 94,5 % l'ont été pour *raisons familiales* (regroupement familial, mariage, etc.). La proportion de refus atteint désormais 22,8 % (contre 19,7 % au troisième trimestre 2018). On a de bonnes raisons de supposer que ce résultat s'explique notamment par le fait que d'autres États membres de Schengen ont de très longs délais d'attente dans l'attribution des rendez-vous et que de nombreuses personnes déposent leur demande de visa auprès de la Suisse alors que leur famille nucléaire ne vit pas dans notre pays (*Visa-Shopping*).
- Une nette augmentation du nombre de demandes par rapport au même trimestre de l'année précédente est aussi observée concernant les ressortissants de l'**Arabie saoudite** (+2098 demandes, +29,8 %). Sur les quelque 9000 demandes déposées par des ressortissants de cet État, 5510 sont arrivées au seul mois de juillet. 98,6 % de toutes les demandes de visa présentées par ces ressortissants l'ont été à des fins touristiques.

### 0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

Actuellement la Suisse collabore avec des prestataires de services externes dans 26 pays. 67 centres d'accueil (Visa Acceptance Centers) peuvent réceptionner les demandes de visa Schengen. 85 % de l'ensemble des demandes de visa Schengen remises auprès d'une représentation suisse sont passées par un prestataire de services externe, soit une hausse de 6,5 points de pourcentage par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement due au fait que les représentations suisses à Pristina (Kosovo) et à Téhéran (Iran) ont commencé à coopérer avec un prestataire de services externe il y a moins d'un an. Dès lors, elles ont enregistré ensemble, par rapport à l'année précédente, une hausse de 10 501 demandes de visa. Par ailleurs, le nombre de demandes traitées dans les représentations en Chine (Guangzhou, Pékin et Shanghai) via des prestataires de services externes a fortement augmenté par rapport à la même période de l'année précédente (+5722 demandes).

### 0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

À l'heure actuelle, 34 des 90 représentations à l'étranger offrent à leurs clients la possibilité de remplir et de soumettre leur demande de visa Schengen en ligne (voir le site web [www.swiss-visa.ch](http://www.swiss-visa.ch)).

Au total, 10 673 demandes de visa Schengen ont été saisies en ligne, soit 2812 (ou 20,9 %) de moins qu'au même trimestre de l'année précédente. Cette diminution découle du fait que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le début de la coopération avec un prestataire externe, les représentations à Pristina (Kosovo) et à Singapour (Singapour) n'offrent plus la possibilité

d'obtenir un visa en ligne. Pour cette raison, Dhaka (Bangladesh) et Dakar (Sénégal) figurent désormais parmi les *dix premières représentations par nombre de demandes déposées en ligne*, bien qu'avec des chiffres beaucoup plus modestes.

Environ une demande en ligne sur trois (30,6 %) est traitée par une représentation suisse sise en Amérique du Nord (Canada ou États-Unis).

### 0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, 9314 visas Schengen supplémentaires (+9,4 %) ont été délivrés à des fins *touristiques*, pour un total de près de 108 000 demandes de visa. Plus de trois quarts des visas correspondants ont été délivrés à des ressortissants indiens (38 189 demandes), chinois (30 003), saoudiens (8894) ou thaïlandais (8443).

Environ une demande de visa Schengen sur six (27 425) a été présentée en vue de *rendre visite à des membres de la famille ou à des amis*. Sur ce nombre, environ 7500 demandes concernaient des ressortissants kosovars.

La proportion des demandes soumises pour un voyage d'affaires a été cette fois de 13,5 % (contre 13,7 % au troisième trimestre 2018). Cette augmentation est principalement imputable aux hommes d'affaires chinois (+551 demandes, +10,9 %) et indiens (+514 demandes, +12,5 %). 45,2 % de toutes les demandes de voyages d'affaires (troisième trimestre 2018 : 43,5 %) ont émané de ressortissants de ces deux pays.

### 0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)

Au total, 107 visas humanitaires ont été délivrés, soit huit de moins qu'au même trimestre de l'année précédente (troisième trimestre 2018 : 115 visas). Alors que le nombre de visas humanitaires délivrés dans la catégorie *raisons humanitaires*<sup>1</sup> a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+4 visas, +7,3 %), un moins grand nombre de visas ont été octroyés dans la catégorie des *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV* (-12 visas, -20 %). Cette diminution est principalement due à la baisse du nombre de visas humanitaires accordés à des ressortissants syriens (troisième trimestre 2019 : 20 visas ; troisième trimestre 2018 : 47 visas). Sur ces 20 visas, 15 ont été délivrés en relation directe avec le conflit syrien et, par conséquent, dans le cadre d'un *visa humanitaire conformément à l'art. 4, al. 2, OEV*. Sur les 10 demandeurs apatrides (en vertu de la Convention des Nations unies de 1954), sept ont pu prouver de manière convaincante qu'ils étaient directement, sérieusement et concrètement menacés de mort en Syrie. Ils ont également pu entrer en Suisse en toute sécurité grâce à des *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV*.

Sur les 59 visas délivrés *pour raisons humanitaires*, 29 (soit 49,1 %) l'ont été dans le cadre d'une levée temporaire de l'interdiction d'entrée. Les 21 visas humanitaires délivrés à des ressortissants kosovars entrent tous dans cette catégorie. Les huit visas restants concernent des ressortissants de Turquie, de Serbie, de la République dominicaine (deux chacun), d'Algérie et du Maroc (un chacun). Les 30 autres visas délivrés *pour raisons humanitaires* l'ont été à des demandeurs de 11 autres pays ; certains pour une intervention médicale urgente ou l'hospitalisation d'un parent gravement malade, d'autres pour des raisons familiales, telles que la participation aux funérailles d'un proche parent.

---

<sup>1</sup> Les catégories correspondantes sont expliquées au chap. 4, p. 15.

# Statistiques Monitoring des visas

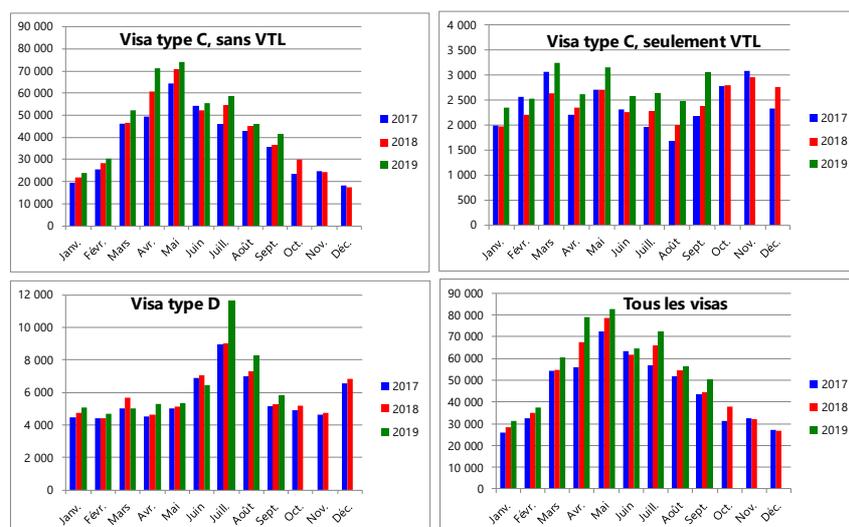
## 1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

### 1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2019, par types de visa

Période	Demandes Total	Demandes dél.	Schengen A + C dél.	Schengen VTL dél.	Schengen refusé Total	Schengen refusé Taux	National D dél.
Janvier	33 888	31 207	23 799	2 347	2 681	9,3 %	5 061
Février	40 439	37 366	30 169	2 535	3 073	8,6 %	4 662
Mars	64 677	60 607	52 331	3 241	4 070	6,8 %	5 035
Avril	83 561	78 955	71 027	2 614	4 606	5,9 %	5 314
Mai	87 901	82 623	74 114	3 158	5 278	6,4 %	5 351
Juin	69 264	64 537	55 500	2 574	4 727	7,5 %	6 463
Juillet	78 080	72 384	58 131	2 630	5 696	8,6 %	11 623
Août	60 797	56 554	45 818	2 472	4 243	8,1 %	8 264
Septembre	54 354	50 041	41 199	3 050	4 313	8,9 %	5 792
Octobre							
Novembre							
Décembre							
<b>3/2019</b>	<b>193 231</b>	<b>178 979</b>	<b>145 148</b>	<b>8 152</b>	<b>14 252</b>	<b>8,5 %</b>	<b>25 679</b>
<b>3/2018</b>	<b>176 269</b>	<b>164 026</b>	<b>135 931</b>	<b>6 636</b>	<b>12 243</b>	<b>7,9 %</b>	<b>21 459</b>
<b>Différ.</b>	<b>+16 962</b>	<b>+14 953</b>	<b>+9 217</b>	<b>+1 516</b>	<b>+2 009</b>	<b>+0,6 %</b>	<b>+4 220</b>

**Légende :** **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **Dem.** : Demandes (Schengen et nationales) ; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

### 1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2017 au 2019



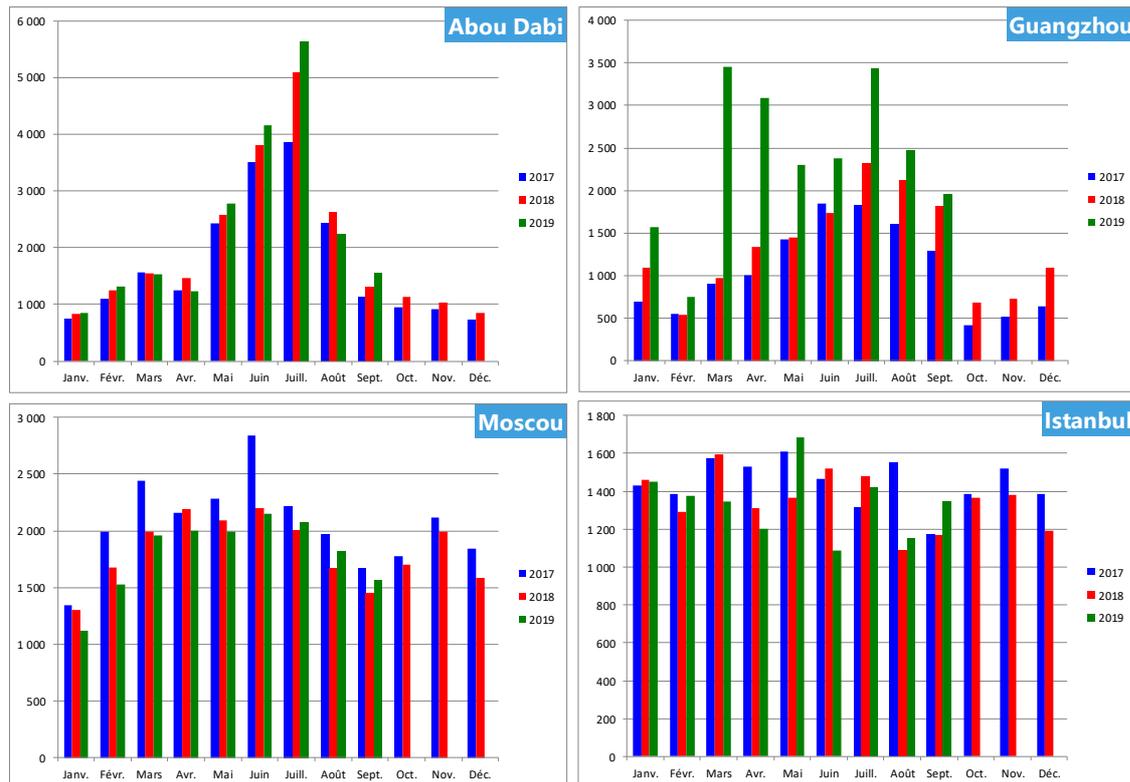
**Indication :** Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

### 1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux troisièmes trimestres 2019 et 2018

Nr.	Représentation	Schengen		National D Dem.	Dem. Total	Dem. dél.	Dem. ref.	3/2018 Dem.	3/2018 Position	Évolut.
		A + C Dem.	VTL Dem.							
1	New Delhi, Inde	37 870	47	1 189	39 106	36 286	2 820	36 843	1 (+/-0)	+6,1 %
2	Pékin, Chine	14 604	1	833	15 438	15 046	392	13 925	2 (+/-0)	+10,9 %
3	Shanghai, Chine	14 284	0	557	14 841	14 798	43	12 103	3 (+/-0)	+22,6 %
4	Bangkok, Thaïlande	10 151	0	364	10 515	10 249	266	11 405	4 (+/-0)	-7,8 %
5	Pristina, Kosovo	2 106	7 298	741	10 145	8 076	2 069	7 547	7 (+2)	+34,4 %
6	Riyad, Arabie saoudite	9 739	18	108	9 865	9 633	232	7 699	6 (+/-0)	+28,1 %
7	Abou Dabi, EAU	9 195	155	97	9 447	8 183	1 264	9 035	5 (-2)	+4,6 %
8	Guangzhou, Chine	7 602	0	277	7 879	7 716	163	6 274	8 (+/-0)	+25,6 %
9	Moscou, Russie	4 736	9	719	5 464	5 384	80	5 141	9 (+/-0)	+6,3 %
10	Istanbul, Turquie	3 340	15	562	3 917	3 539	378	3 729	11 (+1)	+5,0 %

### 1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2017 à 2019

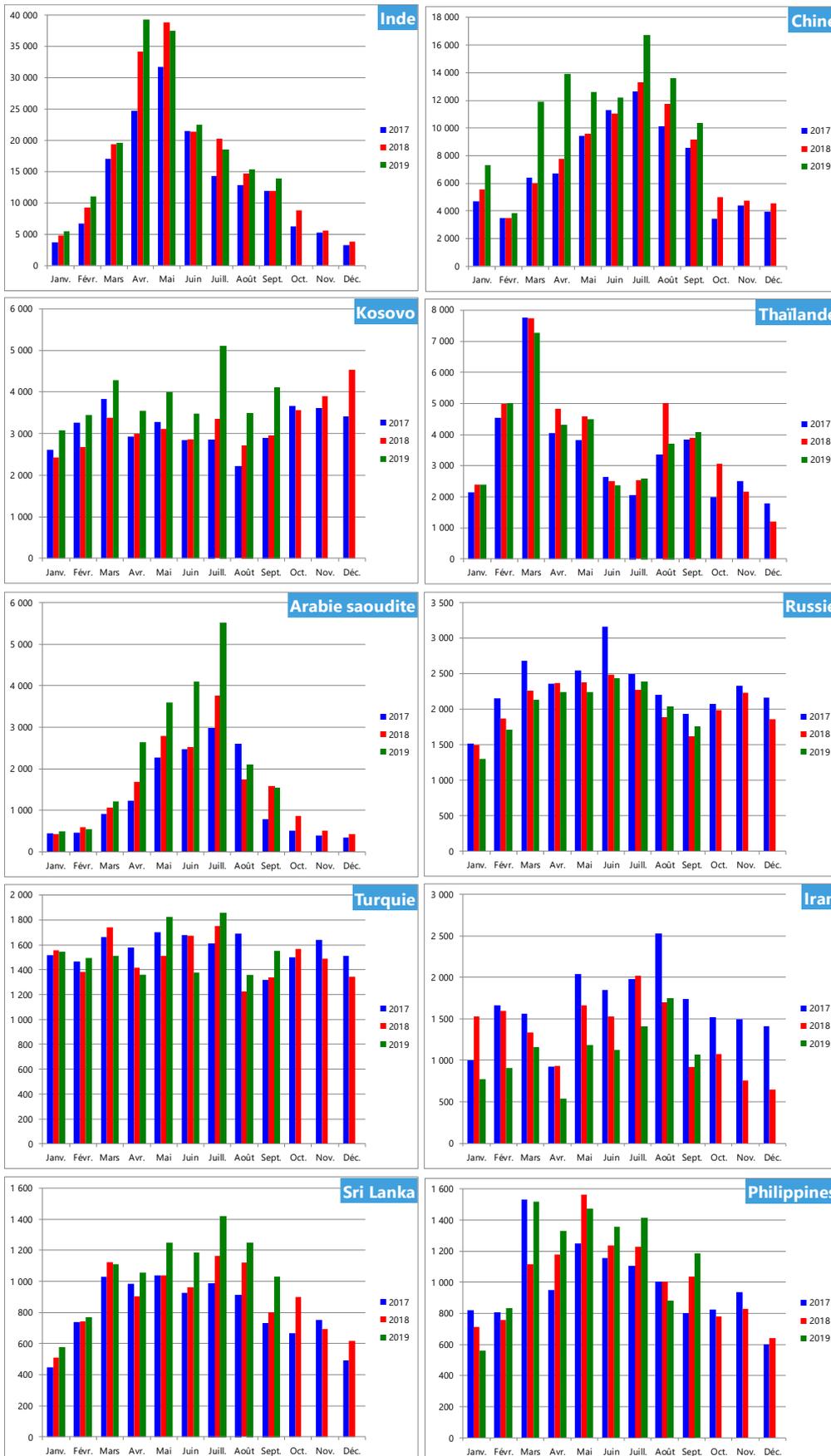




### 1.5 Demandes de visa aux troisièmes trimestres 2019 et 2018 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

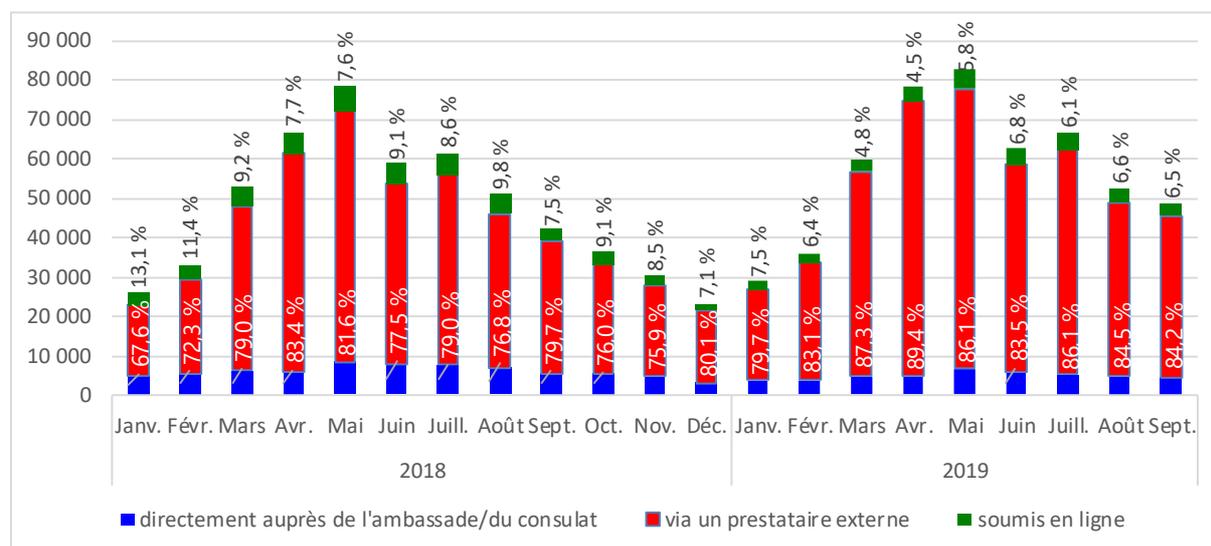
Nr.	Nation	Schengen		National D Dem.	Dem. Total	Dem. dél.	Dem. ref.	Dem. faite dans le pays	3/2018 Dem.	3/2018 Position	Évolut.
		A + C Dem.	VTL Dem.								
1	Inde	45 976	9	1 679	47 664	44 453	3 211	81,7 %	46 559	1 (+/-0)	+2,4 %
2	Chine	38 282	55	2 358	40 695	40 057	638	94,2 %	34 294	2 (+/-0)	+18,7 %
3	Kosovo	2 098	7 333	3 297	12 728	10 574	2 154	77,0 %	9 021	4 (+1)	+41,1 %
4	Thaïlande	9 976	1	392	10 369	10 096	273	96,9 %	11 401	3 (-1)	-9,1 %
5	Arabie saoudite	9 009	10	110	9 129	9 025	104	98,1 %	7 031	5 (+/-0)	+29,8 %
6	Russie	4 974	15	1 190	6 179	6 099	80	86,2 %	5 764	6 (+/-0)	+7,2 %
7	Turquie	3 403	10	1 346	4 759	4 395	364	77,7 %	4 307	8 (+1)	+10,5 %
8	Iran	3 863	18	330	4 211	3 543	668	84,9 %	4 619	7 (-1)	-8,8 %
9	Sri Lanka	3 303	81	314	3 698	3 039	659	81,7 %	3 084	10 (+1)	+19,9 %
10	Philippines	3 104	0	364	3 468	3 180	288	53,7 %	3 263	9 (-1)	+6,3 %

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2017 à 2019



## 2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

### 2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2018 et 2019



### 2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux troisièmes trimestres 2019 et 2018

Nr.	Représentation	Schengen Total	Schengen Outsourcing	Schengen Pourcentage	3/2018 Outsourcing	3/2018 Position	Évolut.
1	New Delhi, Inde	37 917	37 721	99,5 %	35 903	1 (+/-0)	+5,1 %
2	Shanghai, Chine	14 284	13 767	96,4 %	11 075	3 (+1)	+24,3 %
3	Pékin, Chine	14 605	13 008	89,1 %	11 468	2 (-1)	+13,4 %
4	Riyad, Arabie saoudite	9 757	9 731	99,7 %	7 408	6 (+2)	+31,4 %
5	Bangkok, Thaïlande	10 151	9 420	92,8 %	10 545	4 (-1)	-10,7 %
6	Abou Dabi, EAU	9 350	9 330	99,8 %	8 928	5 (-1)	+4,5 %
7	Pristina, Kosovo <sup>2</sup>	9 404	8 949	95,2 %	-	-	-
8	Guangzhou, Chine	7 602	7 361	96,8 %	5 871	7 (-1)	+25,4 %
9	Moscou, Russie	4 745	4 070	85,8 %	3 850	8 (-1)	+5,7 %
10	Téhéran, Iran <sup>2</sup>	3 435	3 360	97,8 %	-	-	-

<sup>2</sup> Depuis septembre 2018, les représentations à l'étranger à Pristina (Kosovo) et à Téhéran (Iran) permettent aux demandeurs de visas de soumettre leur demande de visa Schengen par l'intermédiaire d'un prestataire de services externe. Par conséquent, des chiffres comparables ne sont pas disponibles pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2018.

### 2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux troisièmes trimestres 2019 et 2018

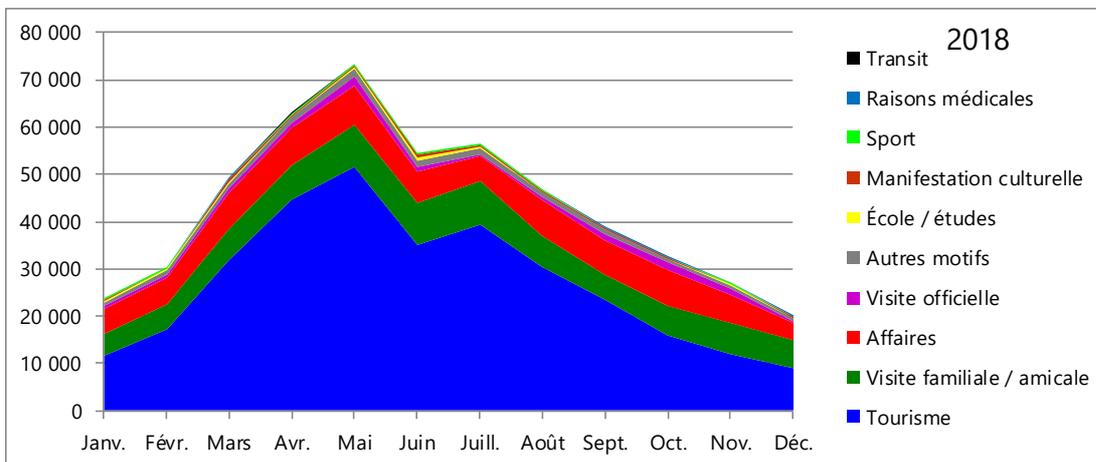
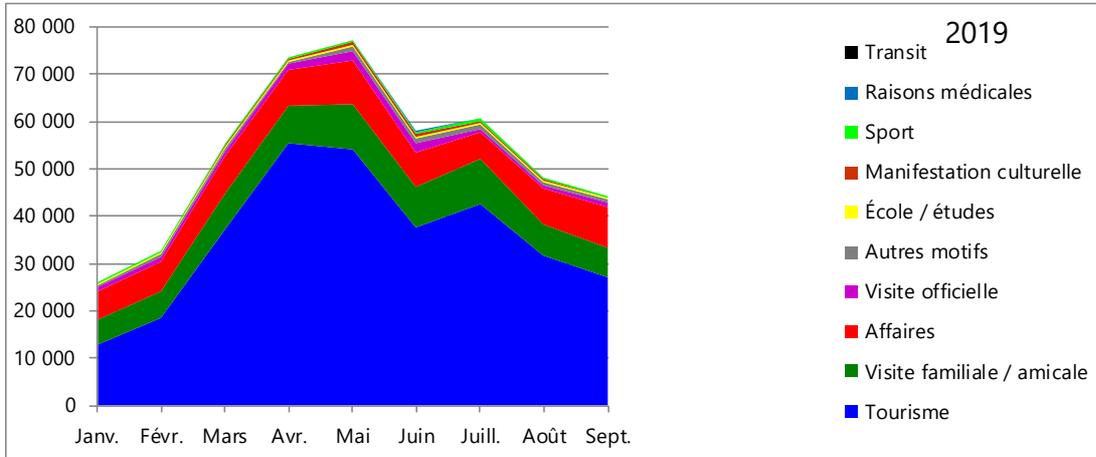
Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	3/2018	3/2018	Évolut.
		Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	
1	San Francisco, États-Unis	1 243	1 209	97,3 %	995	2 (+1)	+21,5 %
2	Katmandou, Népal	1 205	932	77,3 %	754	3 (+1)	+23,6 %
3	Nairobi, Kenya	963	871	90,4 %	710	5 (+2)	+22,7 %
4	Bichkek, Kirghizistan	1 207	800	66,3 %	738	4 (+/-0)	+8,4 %
5	Amman, Jordanie	779	773	99,2 %	603	6 (+1)	+28,2 %
6	New York, États-Unis	876	615	70,2 %	571	7 (+1)	+7,7 %
7	Vancouver, Canada	558	546	97,8 %	487	8 (+1)	+12,1 %
8	Quito, Équateur	530	493	93,0 %	393	9 (+1)	+25,4 %
9	Dhaka, Bangladesh	598	376	62,9 %	321	11 (+2)	+17,1 %
10	Dakar, Sénégal	413	352	85,2 %	280	14 (+4)	+25,7 %

Indication : Certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne ([site internet http://www.swiss-visa.ch/](http://www.swiss-visa.ch/)). La demande signée ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remises à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois.

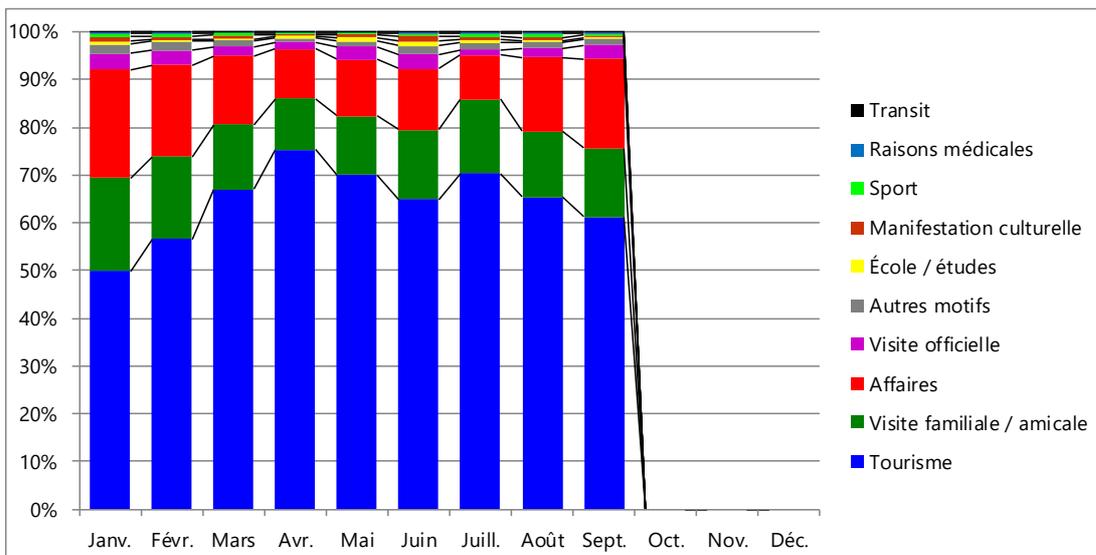
La demande en ligne n'est pas proposée dans les pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

### 3 Buts du séjour<sup>3</sup>

#### 3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2019 et 2018

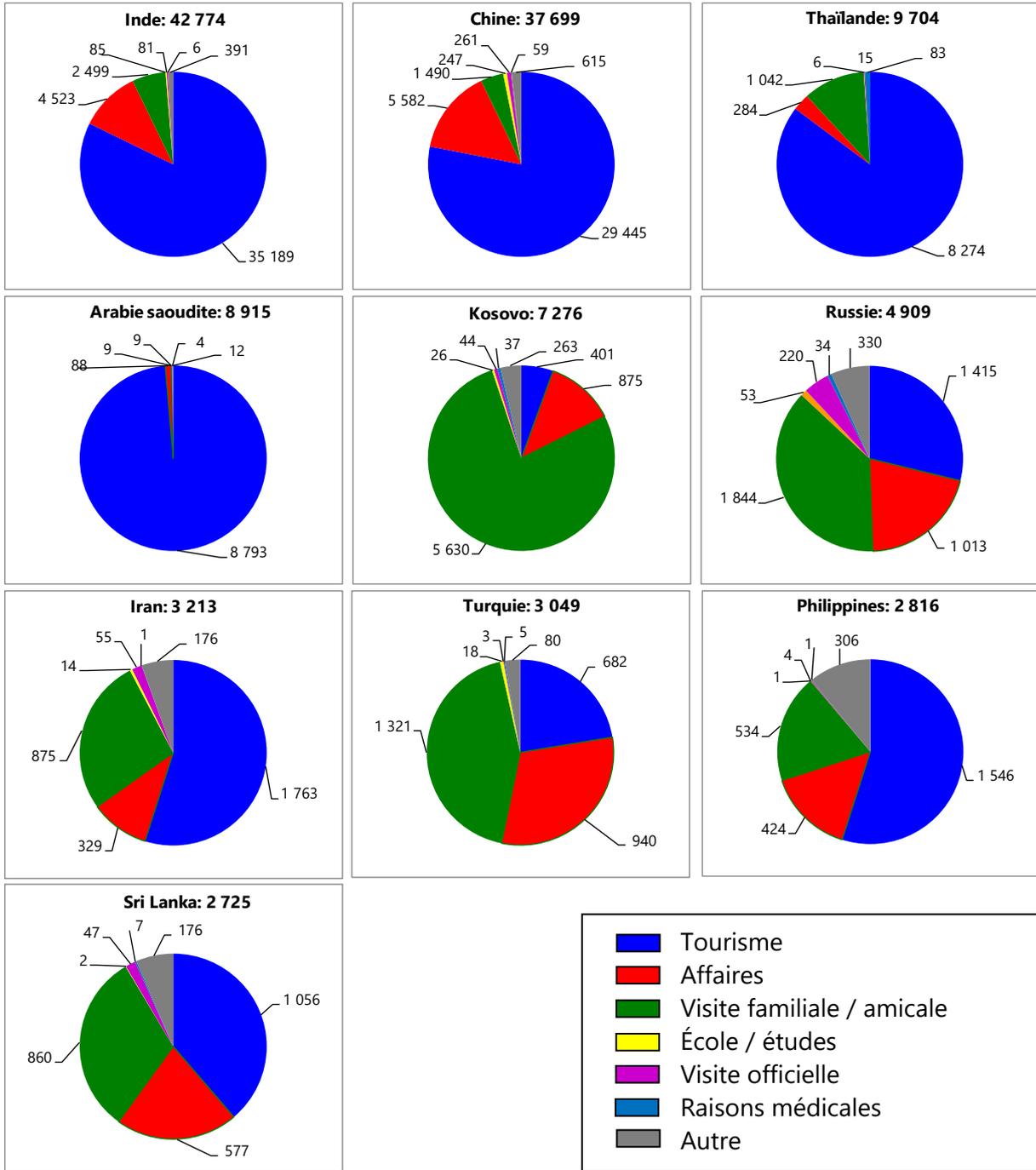


#### 3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2019



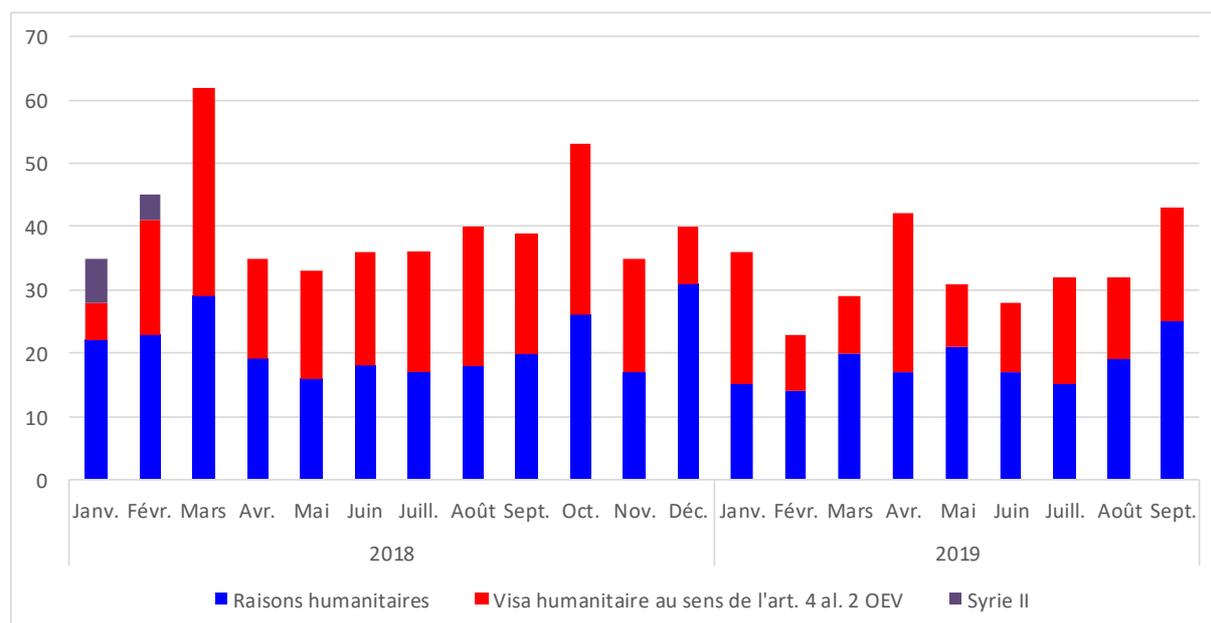
<sup>3</sup> Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par but de séjour



## 4 Visas humanitaires

### 4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2018 et 2019



#### Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension<sup>4</sup>). Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Depuis le 15 septembre 2018, ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux à la suite de la modification des bases légales (art. 4, al. 2, de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV)), en vue d'un séjour de plus longue durée. Depuis lors, ils ont été regroupés sous la désignation *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV* (précédemment : *directive SEM du 25.2.2014*).
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Le 8 février 2018, les quatre derniers visas humanitaires liés à cette décision du Conseil fédéral ont été délivrés par la représentation suisse à Beyrouth (Liban). Au cours des trois dernières années, 501 personnes sont ainsi arrivées en Suisse grâce à cette décision. Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	3ème trimestre Total
2019	36	23	29	42	31	28	32	32	43				107
2018	35	45	62	35	33	36	36	40	39	53	35	40	115

<sup>4</sup> Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

## 4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, par catégorie

Catégorie	Visas hum. délivrés
Raisons humanitaires	59
Visa humanitaire au sens de l'art. 4, al. 2, OEV <sup>5</sup>	48

## 4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par les cinq principales représentations

Nr.	Représentation	Visas hum. délivrés
1	Pristina, Kosovo	21
2	Beyrouth, Liban	17
3	Tel Aviv, Israël	15
4	Istanbul, Turquie	12
5	Colombo, Sri Lanka	8

## 4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au troisième trimestre 2019, ventilés par les cinq principales nationalités

Nr.	Nation	Visas hum. délivrés
1	Kosovo	21
2	Syrie	20
3	Érythrée	13
4	Sans nationalité (selon la convention de l'ONU de 1954)	10
4	Sri Lanka	10
5	Jordanie	6

---

<sup>5</sup> Précédemment : directive SEM du 25.2.2014.

## Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

adresse email: [visa@sem.admin.ch](mailto:visa@sem.admin.ch)

Département fédéral de justice et police DFJP  
Secrétariat d'État aux migrations SEM  
Division Entrée  
Section Bases Visas  
Quellenweg 6  
3003 Berne-Wabern



[Site internet Monitoring des visas](#)